

NOVEMBRE 2021

AGIR

LE MAGAZINE DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE



**HEKS
EPER**

JUSTICE CLIMATIQUE
**RENFORCEMENT POLI-
TIQUE AVEC LA FUSION**

JUBILÉ DE L'EPER
Udo sauvé il y a 75 ans

TRAITE DES FEMMES
Pas un motif d'asile!

SOMMAIRE



Suite au tremblement de terre qui s'est abattu sur Haïti le 14 août 2021, 2500 repas ont été servis aux victimes chaque jour.

DANS CE NUMÉRO

- 4 75 ans de l'EPER**
Un dernier regard en arrière avec Udo Neumann
- 6 Fusion**
L'EPER tournée vers l'avenir avec quatre points fort
- 8 Intégration**
Marta est là!
- 10 Justice climatique**
Quel rapport entre justice et changement climatique?
- 12 Asile et migration**
Retour dans le chaos pour les familles irakiennes
« Notre travail est conditionné par la situation mondiale »
La traite des femmes n'est pas un motif d'asile en Suisse
- 18 Droit à la terre et à l'alimentation**
« Je rêve de fleurs à foison »
- 20 Shop**
Des cadeaux qui ont du sens... quoi de plus beau?
- 22 Parrainage**
Des soins vitaux et de l'attention pour les personnes

« La fondation Entraide Protestante Suisse (EPER) et la fondation Pain pour le prochain ont fusionné. Le nom de la fondation issue de la fusion est : Entraide Protestante Suisse (EPER). La fusion est entrée en force dès son inscription au registre du commerce. La présente activité fait partie du programme de la nouvelle Entraide Protestante Suisse (EPER). »

AGIR N°44
NOVEMBRE 2021
ISSN 2235-0772
Paraît 4 fois par an

COUVERTURE PHOTO
Valda Nogueira/Imagens
Humanas

ÉDITEUR
Entraide Protestante
Suisse (EPER)

RESPONSABLE
Joëlle Herren Laufer

RÉDACTION
Joëlle Herren Laufer

RÉDACTION PHOTOS
Julie Lovens

**GRAPHISME
ET ILLUSTRATIONS**
Joseph Haas et
Corinne Kaufmann-Falk

IMPRESSION
Druckerei Kyburz AG
Dielsdorf

TRADUCTION
Anne-Cécile Biron et
Camille Ducros

RELECTURE
Nathalie Hellen

PAPIER
Nautilus superwhite FSC

TIRAGE
13 800 exemplaires

ABONNEMENT
CHF 10 déduits une
fois par an de vos dons

ADRESSE
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Téléphone 021 613 40 70
Fax 021 617 26 26
www.eper.ch
info@eper.ch

CP POUR LES DONNÉS
10-1390-5



CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

« Le cœur doit être prêt, dès que la vie l'appelle,
À faire ses adieux, à tout recommencer,
Afin qu'avec bravoure et sans rien regretter,
Il se donne à quelque autre accointance nouvelle:
Il est un sortilège en tout commencement,
Et qui nous aide à vivre en nous prémunissant.
[...] Seul celui qui est prêt au départ, au voyage,
Échappe à l'habitude et n'en est hébété. [...]»

Ces lignes, si belles et si justes, tirées du célèbre poème *Étape* de Hermann Hesse, introduisent parfaitement ce nouveau numéro *d'agir*. Car il ne s'agit pas uniquement du dernier numéro de l'année: c'est aussi le dernier numéro publié par l'EPER avant sa fusion avec l'œuvre protestante Pain pour le prochain (PPP), dont les activités sont davantage axées sur la politique de développement. Au moment de la rédaction de cet éditorial, la concrétisation juridique de la fusion n'est plus qu'une question de jours. En février 2022, vous découvrirez donc, dans votre boîte aux lettres, le tout premier numéro du magazine de l'œuvre fusionnée. Un magazine qui conservera son titre, mais dont la mise en page sera entièrement revue, modernisée, et dont le contenu présentera quelques changements.

Au cours des derniers mois et des dernières semaines, la fusion avec Pain pour le prochain a occupé une grande partie de notre temps, que ce soit pour des questions d'organisation ou de planification. Le présent numéro en témoigne. Ces prochaines années, la nouvelle organisation, qui portera le nom bien établi d'EPER, s'efforcera d'associer politique de développement et coopération au développement et d'accroître son engagement sociopolitique. Elle se concentrera, dans ses projets internationaux et dans ses activités en Suisse, sur quatre axes thématiques: justice climatique, droit à la terre et à l'alimentation, asile et la migration, intégration.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez, à travers des exemples concrets tirés de nos projets à l'étranger et en Suisse,

notre engagement actuel dans les domaines susmentionnés ainsi que notre volonté de renforcer cet engagement à l'avenir. Ainsi, le reportage sur les communautés de cueilleuses et de cueilleurs de fleurs dans l'État brésilien de Minas Gerais et sur leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits fonciers révèle l'importance des modes de vie et

d'agriculture traditionnels pour la préservation des écosystèmes. Quant au thème de l'asile et de la migration, il est au cœur de l'article consacré à une famille réfugiée irakienne. Un autre article

traite de la campagne œcuménique, organisée jusqu'à présent par Pain pour le prochain et Action de Carême, et qui portera l'année prochaine sur la justice climatique. Enfin, vous pourrez suivre le parcours d'une migrante érythréenne, qui a pu, grâce à un stage dans une famille bernoise effectué dans le cadre du projet HEKS@home, sortir de son isolement social.

En espérant que vous apprécierez la grande diversité des thèmes proposés dans ce numéro, je vous souhaite une agréable lecture. Laissez-moi également vous remercier, une fois encore, pour votre générosité, passée, présente et future.

« Nous voulons
renforcer notre
engagement
socio-politique. »



Peter Merz
Directeur

UN DERNIER REGARD EN ARRIÈRE

En célébrant 75 ans d'histoire, l'EPER a pu constater l'ampleur de son action à travers les décennies. Grâce à d'innombrables donatrices et donateurs, les conditions de vie de millions de personnes se sont améliorées. C'est notamment le cas pour Udo Neumann ! Cette histoire impressionnante, qui remonte aux débuts de l'EPER, montre l'impact essentiel des dons.

Texte Corina Bosshard
Photos Archives de l'EPER / zVg

Été 1950 : Udo, alors âgé de dix ans, à Siersee, près de Braunschweig, dans la ferme où la famille vivait.

Dans l'Allemagne de 1945, la Seconde Guerre mondiale et le régime nazi sont enfin derrière. Mais la terreur et la violence ont laissé place au chaos. Au moins 17 millions de personnes ont perdu leur chez-elles et errent dans les villes bombardées à la recherche de leur famille, d'un toit ou d'un travail. La misère est grande et la faim omniprésente. La famille d'Udo, un jeune garçon de cinq ans venu de Lyck, en Prusse-Orientale, a fui l'Armée rouge, en abandonnant tous ses biens. En janvier 1945, elle échoue dans un petit village extrêmement pauvre situé près de Braunschweig, dans la zone d'occupation britannique. Il n'y a pas de travail pour le père et à peine de quoi manger. La population manque de tout.

Un événement décisif se produit au printemps 1947 : la famille Neumann reçoit son premier colis de biens d'urgence en provenance de Suisse. L'expéditrice est une dénommée A. Wachinger. Dans l'un de ses premiers courriers à l'intention de la famille, elle raconte : « C'est une vieille dame qui vous écrit et vous envoie ces paquets. Je suis sincèrement désolée que vous ayez perdu tous vos biens. Nous espérons que des temps meilleurs arriveront ! Je vous ai envoyé quelques colis déjà et j'espère qu'ils vous ont trouvé en bonne santé. Bien à vous, A. Wachinger. »

Le contenu des colis a été répertorié méticuleusement et tamponné par la douane : un assortiment de fil à reprendre, une vingtaine de boutons, un gros tube de dentifrice, un savon, un kilo de riz, deux kilos de farine, un pot de miel, un demi kilo de lait en poudre et 750 grammes de café.



1946 : les paroisses organisent des collectes de vêtements, chaussures, articles ménagers, couvertures, etc. pour les populations ravagées par la guerre.



CAMPAGNE NATIONALE « 75 ANS DE L'EPER »

Udo Neumann fait partie des millions de personnes que l'EPER a pu soutenir au cours des 75 dernières années, grâce à ses donatrices et ses donateurs. À l'avenir, l'EPER continuera à venir en aide aux personnes exilées, à celles qui luttent pour avoir accès à une terre pour se nourrir, qui revendiquent leurs droits ou qui cherchent leur place dans la société.

C'est vrai... Avec votre don, vous ne pouvez pas sauver le monde entier. Mais ce don sauve la vie d'une personne, et même de nombreuses personnes. Et ce, dans plus de 30 pays, en Suisse et dans le monde entier.

Nous vous en remercions de tout cœur !

Plus d'informations sur la campagne nationale « 75 ans de l'EPER » sur www.eper.ch/changer-le-monde

Ces dons en nature ont pu être acheminés depuis la Suisse grâce au service Liebesgaben-Paketdienst (colis de bienfaisance). Le concept ? Des personnes envoient des biens de la vie courante à des familles démunies en Allemagne. En Suisse, ces envois groupés sont notamment organisés par l'EPER, qui transmet les colis à l'œuvre d'entraide des Églises évangéliques en Allemagne, qui les remet alors aux destinataires.

Pour la famille d'Udo, les colis réguliers de Madame Wachinger représentent une aide essentielle. Bien souvent, il s'agit de denrées alimentaires de toutes sortes, mais aussi de chaussures, de vêtements ou de linge. Une fois, des rideaux et un rasoir. Quand la mère d'Udo est tombée malade, la famille a reçu des médicaments. Madame Wachinger leur envoie même régulièrement des Ovo Sport en guise de fortifiants.

Willy Neumann, le père d'Udo, a du mal à croire qu'une personne qui connaît à peine sa famille soit d'une telle bonté. Il lui écrit de longues lettres pour la remercier pour les colis. Il lui raconte également sa vie, lui parle de ses enfants, de ses soucis et de ses moments de désespoir. Madame Wachinger fait preuve de beaucoup de compassion : elle essaie de leur redonner du courage non seulement avec ses colis, mais aussi à travers ses mots. À plusieurs reprises, elle demande d'ailleurs à Willy Neumann de cesser de se confondre en remerciements, comme dans cette lettre de mai 1948 :

« Vous n'avez pas besoin de me remercier outre mesure. Je ne fais pourtant pas grand-chose. Acceptez simplement ce que vous

recevez. Ne soyez pas si étonné que je vous envoie régulièrement des colis alors que nous ne nous connaissons même pas. Il y a beaucoup de personnes en Suisse qui aident, selon leurs possibilités, une famille allemande qui s'est retrouvée dans une situation critique. Certaines ont quasiment adopté la leur. Dans le monde, il n'y a pas de temps mort. Il y a toujours des hauts et des bas. Votre famille et vous-même connaîtrez à nouveau une période de « haut ».

Madame Wachinger n'oublie pas « sa famille » pour les jours de fête : à Noël ou à Pâques, elle ajoute toujours une portion de chocolat ou des bougies. En mai 1950, elle écrit : « Je vous ai envoyé un colis pour Pâques. Le lapin est pour Udo, l'œuf pour votre femme. Elle n'en a sûrement pas mangé depuis un moment. » Enfin, après quatre ans de contact et d'innombrables colis, Madame Wachinger prend congé en juillet 1951 : « Je n'ai plus qu'un seul souhait : c'est de me retirer du monde pour les dernières années qui me restent à vivre afin de me consacrer à ma spiritualité. Je serais ravie que vous compreniez ma position et que vous ne m'en vouliez pas de prendre congé de mes amis, dont vous et votre famille faites partie. Je vous adresse, à chacune et chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour la suite. Bien à vous, A. Wachinger »

Willy Neumann, qui a commencé un nouveau job peu de temps après et déménagé à Hanovre avec sa famille, respecte son souhait et la délie de son obligation de répondre à sa dernière lettre : « Grâce à votre bonté, nous avons pu sortir d'une grande misère », écrit-il, avant de lui dire adieu en exprimant « leur reconnaissance éternelle » et de signer « Willy Neumann et sa famille ».

Aujourd'hui, Udo Neumann a 81 ans et vit toujours à Hanovre. Il n'a jamais oublié Madame Wachinger. Quand il a appris que l'EPER fêtait ses 75 ans cette année, il nous a contactés pour nous envoyer les lettres et photos que son père a gardées. Nous avons donc décidé de raconter leur histoire dans notre magazine.

Une histoire de vie, que nous dédions à Madame A. Wachinger.

L'EPER, TOURNÉE VERS L'AVENIR

« Celui qui se contente de regarder en arrière ne peut pas voir ce qui l'attend. » Confucius à l'appui, l'EPER souhaite, dans cette dernière édition jubilaire, aller au-delà du travail accompli ces 75 dernières années pour se tourner vers l'avenir où un changement majeur se profile : la fusion avec l'organisation Pain pour le prochain, qui œuvre dans la politique de développement.

Texte Corina Bosshard

C'est sur les rives du fleuve congolais, au cœur de l'Afrique, que Heinrich Hellstern, le secrétaire général de l'époque, et Hermann Witschi auraient eu l'idée de ce coup de maître, inspirés par la Mission de Bâle (Basler Mission) : lancer une campagne de dons et d'information nationale avec un appel intitulé « Pain pour mon frère ». C'était en 1961. Cette collecte, qui a duré trois ans, a rapporté la somme impressionnante de CHF 16 millions pour des projets de coopération au développement dans les pays du Sud, menés par l'EPER et la mission évangélique.

Dès 1969, Pain pour mon frère et Action de Carême ont commencé à mener leur collecte à la même période, soit du début du carême jusqu'au printemps. Depuis, les deux œuvres attirent chaque année notre attention sur les pays du Sud, dans le cadre de la campagne œcuménique – par le biais de messages percutants, d'initiatives politiques et en invitant des personnes venues d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. En 1991, Pain pour mon frère devient Pain pour le prochain, une organisation de développement.

Le 1er janvier 2022, l'EPER et Pain pour le prochain vont fusionner au terme de plusieurs années de discussions. Les deux organisations pourront ainsi aborder l'année prochaine ensemble et unir leurs forces pour poursuivre leur engagement pour un monde plus juste et plus humain.

Pourquoi cette fusion ?

Ces deux œuvres protestantes ont décidé de fusionner car elles se complètent dans leur travail et souhaitent maximiser leur impact. De cette fusion naîtra une œuvre efficiente, qui reposera sur les valeurs chrétiennes et les droits humains universels. Elle tirera sa légitimité et son orientation de l'Église évangélique réformée de Suisse et sera apte à perdurer dans un environnement toujours plus concurrentiel.

En renforçant le lien entre politique de développement et coopération au développement, l'œuvre pourra optimiser l'impact de ses projets tant en Suisse qu'à l'étranger. Au cours des prochaines années, la nouvelle organisation, qui portera le nom déjà bien établi d'EPER, souhaite se concentrer sur quatre axes thématiques, tant dans ses projets internationaux que dans son travail en Suisse.

JUSTICE CLIMATIQUE

Phénomènes météorologiques extrêmes, montée du niveau de la mer ou encore érosion croissante du sol sont autant de répercussions négatives du changement climatique. Les principales victimes en sont les pays du Sud, et les principaux responsables les pays industrialisés.

C'est pour cette raison que l'EPER revendique la justice climatique : les pays qui vivent au-dessus de leurs moyens doivent agir pour la protection du climat et aider les personnes les plus touchées par le changement climatique à renforcer leur résilience à cet égard. À travers ses projets, l'EPER aide la population du Sud à se prémunir des répercussions négatives du changement climatique, à trouver des moyens de subsistance et à les préserver. La justice climatique suppose aussi une implication de tout un chacun à la réduction de l'empreinte carbone. L'EPER s'engage donc aussi pour la justice climatique sur le plan politique, en particulier pour l'objectif Zéro émission nette d'ici 2050.

(À ce sujet, nous vous invitons à lire le texte en pages 10–11)



DROIT À LA TERRE ET À L'ALIMENTATION

L'EPER œuvre pour que les petits paysans et les communautés traditionnelles comme les indigènes ainsi que les éleveuses et les éleveurs de bétail aient un accès sûr à la terre, à l'eau et aux semences. Ils doivent également pouvoir préserver leur mode d'exploitation traditionnel et cultiver leurs terres de manière durable. Enfin, ils doivent être intégrés aux chaînes de création de valeur et pouvoir vendre leurs produits à des prix justes. Sur le plan international,

l'EPER a tout mis en œuvre pour que les droits humains fondamentaux comme le droit à l'alimentation et à l'eau soient respectés et imposés. Elle s'engage également pour que les déclarations décisives de l'ONU, telles que la Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, ne restent pas des paroles en l'air. [\(À ce sujet, nous vous invitons à lire notre récit sur le Brésil en pages 18–19\)](#)



INTÉGRATION

En Suisse et dans le monde, la pandémie a renforcé les inégalités sociales, qui étaient déjà à la hausse. Les personnes défavorisées sont dans une situation financière extrêmement critique. Bien souvent, elles sont également stigmatisées et marginalisées par la société. À travers ses 60 programmes mis en place dans 13 cantons, l'EPER s'engage pour que les individus puissent participer à la vie sociale, culturelle, politique et économique en Suisse. L'organisation axe son travail sur les thèmes suivants : l'insertion professionnelle, la socialisation, l'accompagnement au logement, la langue, l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle, la petite enfance et la formation des parents, et enfin l'âge et la migration. À l'étranger, l'EPER aide les groupes de la population défavorisés à revendiquer leurs droits. Il s'agit notamment de favoriser leur inclusion au sein de la société et du monde du travail, leur participation politique et leur accès à l'éducation.

[\(À ce sujet, nous vous invitons à lire notre reportage en pages 8–9\)](#)

ASILE ET MIGRATION

Les flux de personnes réfugiées et migrantes amènent des défis de taille, et génèrent souvent de grandes souffrances pour ces dernières. En Suisse, l'EPER offre une représentation et des conseils juridiques aux personnes réfugiées et migrantes. Dans le cadre de son engagement sociopolitique, elle prend également position sur la politique en matière d'asile, de migration et d'inté-

gration et s'engage pour qu'elle soit conforme aux droits humains et propice au développement. À l'étranger, l'EPER fournit une aide humanitaire pour les personnes réfugiées et œuvre pour une coexistence pacifique entre les individus déplacés et la population locale. [\(À ce sujet, nous vous invitons à lire nos textes sur notre travail en Suisse et à l'étranger en pages 12–16\).](#)

MARTA EST LÀ!

Deux jours par semaine, Marta Beyene salue Anna Friedli d'une accolade. Pour cette famille de trois enfants en bas âge, sa présence est une bénédiction. Quant à l'Érythréenne, ces visites sont source de joie et lui permettent d'améliorer sa confiance en elle et son niveau d'allemand. Le programme d'intégration HEKS@home fait donc coup double.

Texte Pia Schuepbach*
Photos Anne-Camille Vaucher



Marta Beyene découvre comment vit une famille suisse avec trois enfants et se familiarise avec la langue et les coutumes.

Anna Friedli apprécie la compagnie de Marta Beyene qui sait se rendre utile auprès des enfants.



La famille Friedli se réjouit toujours de la visite de Marta Beyene. Le petit Anton, 2 ans et demi, sait qu'il va pouvoir jouer à « l'ours égaré » avec elle et lui poser des questions. Et pendant que Marta Beyene tient Magnus dans ses bras, Anna Friedli, la maman, peut s'occuper de Basil, son frère jumeau âgé de huit mois. Ou inversement. Dans ce vieil immeuble du quartier de Länggasse, il y a de la vie !

Et cela plaît beaucoup à Marta. Chez elle aussi, c'est assez vivant, puisqu'elle a deux filles – Kenaan, 17 ans et Meron, six ans – ainsi que le petit Natnael, âgé de quatre ans. Mais quand ils sont à l'école ou au jardin d'enfants et que son mari travaille, elle se sent souvent seule dans sa maison à Ostermundigen. En Érythrée, elle travaillait dans le domaine des services. Son mari, lui, est logisticien. Comme elle ne parle pas bien allemand, elle a peu de contacts en Suisse, notamment avec les familles d'ici. Anton, lui, comprend tout. « Des fois, Marta fait un geste, et il se fait un plaisir de traduire ce qu'elle veut dire », raconte Anna Friedli.

Faciliter l'intégration

Le concept du programme d'intégration HEKS@home repose sur l'idée que côtoyer une famille de près facilite l'intégration à la société. « De nombreuses femmes érythréennes n'osent pas aborder des familles suisses. Maintenant, j'ai moins peur d'aller leur parler. Et cela me fait du bien de travailler », raconte Marta Beyene, assise à la table du salon. Exceptionnellement, les trois petits sont absents aujourd'hui, bien que Marta soit là. « Sinon on ne pourrait pas discuter tranquillement », explique Anna Friedli.

Entre août 2019 et mars 2020, Marta Beyene aide la famille Friedli en gardant les enfants et en faisant des tâches ménagères. L'objectif principal du programme d'intégration HEKS@home n'est pas de décharger les familles suisses, mais que les personnes migrantes apprennent l'allemand et en sachent plus sur la vie au quotidien dans leur pays d'accueil. Un adulte doit donc être à la maison pendant au moins la moitié de la durée du stage.

Marta Beyene a elle aussi une sœur jumelle : « C'est peut-être pour cela qu'on s'entend aussi bien », commente Anna en riant. La sœur de Marta, Sara, vit encore en Érythrée. Elles s'appellent deux fois par mois. « C'est ma famille qui me manque le plus », raconte Marta. Elles ne se sont plus vues depuis que la famille Beyene a fui son pays, il y a sept ans, pour échapper à l'agitation qui y règne. « Je me sens bien ici. Nous avons tout ce qu'il faut, et la vie est plus simple que dans notre pays d'origine. »

Bien plus qu'un stage d'employée de ménage

Revenons un peu en arrière : quand Anna Friedli et son partenaire Pascal Jäggi ont appris qu'ils allaient avoir des jumeaux, ils ont pris rendez-vous pour une consultation en puériculture. À la fin, on leur a remis un flyer d'HEKS@home. « C'est une bonne chose », se sont-ils dit. Dès que les jumeaux sont venus au monde, Anton et ses parents ont rencontré Marta Beyene. L'Érythréenne, quant à elle, a entendu parler du projet via une travailleuse sociale.

Deux mois avant la naissance des jumeaux, Marta Beyene commence son stage : elle joue avec Anton, cuisine avec Anna Friedli et l'aide dans ses tâches ménagères. Les deux femmes forment déjà une bonne équipe, même si Basil et Magnus créent un certain tumulte dans l'appartement. Quand les trois enfants veulent quelque chose en même temps, Marta Beyene offre une aide très précieuse à Anna Friedli. « Marta agit, tout simplement. Elle joue, lange les bébés, les console ou les prend dans ses bras. Elle sent très bien de quoi j'ai besoin. » Marta Beyene esquisse un sourire timide en entendant ces éloges. Elle aussi apprend des choses lors de ses deux visites hebdomadaires. « Par exemple qu'on peut laver des vêtements à différentes températures », raconte-t-elle en riant. « Et bien sûr, l'allemand ! »

Un contrat de travail à la clé

En mars 2020, les programmes d'intégration sont brusquement suspendus en raison de la pandémie. Les Friedli ne sont pas épargnés. Désormais, les stages d'HEKS@home peuvent reprendre. Marta Beyene cherche une place dans une autre famille, car les stages ne durent que six à douze mois. « J'ai envie d'apprendre encore plus de choses », confie-t-elle. Mais la famille Friedli ne lui dit pas adieu pour autant. L'Érythréenne leur rendra visite une fois par semaine, car elle a signé un contrat de travail avec la famille. Marta reste donc là.

*L'article est paru pour la première fois dans *Migros Magazine*



QUEL RAPPORT ENTRE JUSTICE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Notre surconsommation d'énergie est l'une des principales causes de la crise climatique. Portée par le slogan « Justice climatique, maintenant ! », la campagne œcuménique 2022 « Voir et agir » met en avant ces liens de cause à effet et nous invite à prendre, ensemble, nos responsabilités.

Texte Elke Fassbender et Pascal Schnyder

Dans les pays du Nord, notre manière de voyager, de nous nourrir et de nous loger porte préjudice aux autres. À l'échelle mondiale, la surconsommation d'énergie est à l'origine d'environ 70 % des émissions de gaz à effet de serre. En Suisse, ce chiffre atteint même 76 %. Si l'ensemble de la population mondiale consommait autant que nous, il faudrait trois planètes Terre pour répondre à ses besoins.

Le changement climatique n'est pas un mythe

Aujourd'hui déjà, en Indonésie, au Sénégal ou en Colombie, le réchauffement

des océans, la hausse du niveau de la mer et la multiplication des tempêtes ont des conséquences dramatiques : érosion des côtes, effondrement des stocks de poissons, destruction des champs et des récoltes par l'eau salée, pluies persistantes, inondations, glissements de terrain, sécheresses... Autant d'événements qui menacent les moyens de subsistance de nombreuses personnes, détruisent leurs habitations et leur ôtent parfois la vie.

Ces différents exemples montrent que le réchauffement climatique menace le droit des individus à l'alimentation et à une vie dans la dignité. Cela concerne les popu-

lations des pays du Sud, mais aussi les générations futures dans les pays du Nord, qui ne disposeront plus des ressources dont nous disposons aujourd'hui.

La neutralité climatique sans échappatoire

Puisque la production d'énergie est responsable d'une grande partie des émissions de CO₂, nous avons les moyens, en Suisse, de contribuer de manière significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous devons rendre notre mode de vie et notre économie climatiquement neutres dès 2040, comme



DISCUSSIONS POUR METTRE SA VIE EN PHASE AVEC LE CLIMAT

Face au changement climatique, on se sent souvent impuissant.e : « Que puis-je faire, en tant qu'individu, face à un si grand problème ? » Il y a de quoi être tétanisé.e. Ce constat est à l'origine de la méthode des Conversations carbone, développées par une psychothérapeute britannique et un ingénieur. Aujourd'hui, ces conversations ont lieu dans de nombreux pays, notamment en Suisse allemande, où elles sont organisées et promues par Pain pour le prochain et Action de Carême depuis 2019.

Les Conversations carbone s'adressent à toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir personnellement pour émettre moins de CO₂ au quotidien. Au cours de six soirées, de petits groupes de six à dix personnes échangent, sous la houlette de plusieurs animatrices et animateurs, de thèmes tels que

l'énergie à la maison, l'alimentation, la consommation et les déchets. Ils cherchent également des solutions pour parler de manière constructive du changement climatique. Les participantes et les participants doivent d'abord réfléchir à leurs comportements et à l'empreinte carbone qui en résulte. Puis, ils échangent sur leurs habitudes, les contradictions qu'elles engendrent et les changements de comportement possibles, et définissent des étapes concrètes pour adopter un mode de vie plus respectueux du climat.

Le facteur psychologique humain est souvent sous-estimé en ce qui concerne le changement climatique. C'est là que les conversations carbone prennent tout leur sens : elles encouragent activement une transition vers un avenir durable.

Informations et commande d'animations : <https://voir-et-agir.ch/activity/conversations-carbone/>

le prévoit l'accord de Paris, que la Suisse a elle aussi ratifié. L'ensemble des émissions de gaz à effet de serre produites par la Suisse doit ainsi être ramené à zéro ou compensé par les puits de carbone du pays, c'est-à-dire les réservoirs naturels (p. ex. les forêts) capables d'absorber et de stocker temporairement le carbone de l'atmosphère. Il est donc essentiel de mettre en place une feuille de route politique et un cadre législatif avec des étapes clairement définies pour réduire, dès à présent et de manière considérable, nos émissions, avec, par exemple, une baisse de 60 % d'ici 2030. Cette réduction doit s'effectuer ici, en Suisse, et non grâce à des certificats à l'étranger. Nous devons absolument réduire notre consommation d'énergie.

Il est urgent d'agir

Depuis 1969, Pain pour le prochain et Action de Carême organisent, chaque année, une campagne œcuménique pendant les six semaines avant Pâques. Depuis 1994, l'organisation Etre partenaires y participe également. La campagne « Voir et agir » attire l'attention sur la situation mondiale et révèle les raisons pour lesquelles nos semblables souffrent de la misère, de la pauvreté, et vivent parfois

dans des conditions inhumaines. Elle apporte aussi des solutions pour créer des structures plus justes à l'échelle internationale, nationale et individuelle.

La campagne œcuménique 2022 est la deuxième d'un cycle de quatre campagnes sur le thème de la justice climatique. Le thème reste le même, seules les organisations qui le portent et leur identité visuelle changent légèrement : sous le slogan « Justice climatique, maintenant ! », PPP et l'EPER (qui ne formeront qu'une seule et même organisation, l'EPER, à partir du 01.01.2022) appellent, avec Action de Carême, les individus à prendre leurs responsabilités et à trouver des solutions efficaces pour faire évoluer la production d'énergie et nos modes de vie. La campagne se déroulera du 2 mars au 17 avril 2022.

Voix des pays du Sud et sources d'énergie alternatives

La campagne offre un aperçu de plusieurs projets et invite des personnes venues d'Indonésie, du Sénégal et de Colombie à parler de leur expérience dans le cadre de divers événements. Autant d'occasions de présenter concrètement les sources d'énergie alternatives, d'encourager à adopter un mode de vie tour-

né vers l'avenir, mais aussi de proposer une approche plus symbolique du sujet, autour de la question : « Qu'est-ce qui nous donne de l'énergie et comment transmettre une énergie positive ? » Le « calendrier de carême » offre de nombreuses pistes pour réfléchir aux thèmes de l'énergie, de la justice climatique et de la consommation. Des thèmes qui seront également abordés sur le plan politique, notamment dans le cadre de débats parlementaires sur l'initiative pour les glaciers.

Toutes ces mesures contribuent à apporter davantage de justice climatique aux populations des pays du Sud. Des populations qui vivent certes loin de chez nous, mais qui subissent déjà de plein fouet les répercussions négatives du changement climatique. Nous pouvons toutes et tous contribuer à construire un monde plus juste. Il y va même de notre devoir. Car le climat ne connaît pas de frontières. Notre terre, nous la partageons avec ces personnes. Leur destin est donc aussi le nôtre.

Vous trouverez davantage d'informations sur la campagne œcuménique 2022 sur : <https://voir-et-agir.ch/>

« NOTRE TRAVAIL EST CONDITIONNÉ PAR LA SITUATION MONDIALE »

Kathrin Stutz connaît le système d’asile suisse sur le bout des doigts : à la tête du Bureau de consultation juridique (BCJ) pour les personnes requérantes d’asile de Zurich depuis 1996, elle a assisté à d’innombrables révisions de la loi sur l’asile et a accompagné bien des personnes réfugiées dans leur procédure d’asile. La juriste, qui prendra sa retraite à la fin 2021, revient pour nous sur son parcours. Un entretien réalisé par Andrea Oertli.

Photo Elena Bossard/Romeo Basler

Kathrin Stutz, il y a 25 ans, vous preniez la tête du Bureau de consultation juridique (BCJ) pour les personnes requérantes d’asile de Zurich. En quoi consistait alors le travail du BCJ ?

À l’époque, sur mandat des Églises cantonales catholiques et réformées, le BCJ de Zurich fournissait non seulement des services de conseil juridique, mais aussi des services d’aide sociale. Les personnes requérantes d’asile et les personnes admises à titre provisoire pouvaient venir nous consulter pour des questions relatives à la procédure d’asile, à la prévoyance sociale, à des problèmes d’ordre financier, ou encore en cas de rejet d’une demande de cours d’allemand par leur commune. Nous apportions également un soutien aux personnes reconnues comme réfugiées pour ce qui est du regroupement familial.

Quelles activités comprenaient les services de consultation juridique ?

Au début, il s’agissait avant tout d’expliquer aux personnes requérantes d’asile les décisions d’asile et les décisions du gouvernement, rédigées en allemand. Au fil du temps, nous avons constaté qu’il y avait régulièrement des décisions erronées et nous avons donc commencé à déposer des recours. Dès le départ, le travail du BCJ a aussi été politique : si nous étions en total désaccord avec une décision des

autorités, nous avons essayé, en collaboration avec d’autres bureaux cantonaux de consultation juridique, d’infléchir la pratique.

Par exemple ?

À partir de 2002, après la chute des talibans, l’exécution du renvoi en Afghanistan des personnes requérantes d’asile a été considérée comme raisonnablement exigible. Or, cette appréciation des autorités ne visait pas la protection des individus ; elle reposait sur des motivations politiques : afin d’éviter un afflux de personnes réfugiées, les renvois ont été jugés raisonnablement exigibles et leur exécution est devenue plus stricte. En conséquence, mes collègues des divers bureaux de consultation juridique et moi-même

avons déposé de nombreux recours auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF) et exigé que les personnes réfugiées d’Afghanistan se voient accorder un livret F, c’est-à-dire le statut d’étrangers admis à titre provisoire. En 2007, le TAF a finalement rendu son jugement, selon lequel, pour un grand nombre d’Afghanes et d’Afghans, un renvoi ne pouvait être raisonnablement exigible. C’était un grand succès. Les choses ont néanmoins changé plusieurs fois par la suite. Heureusement, depuis la nouvelle prise de pouvoir des talibans, en août 2021, la Suisse a complètement interrompu les renvois vers l’Afghanistan.

Comment a évolué le travail du BCJ de Zurich depuis 1996 ?

Il n’a pas beaucoup évolué. Notre travail dépend toujours de la situation mondiale, de l’existence ou non de conflits armés et de situations politiques difficiles dans certains pays. Bien sûr, depuis 1996, il y a eu bien des modifications législatives et autres changements. L’asile est un sujet politisé, qui est fortement instrumentalisé par les organisations populistes de droite.

Comment cela influe-t-il sur le travail du BCJ ?

L’asile et le droit des étrangers sont le domaine juridique qui connaît le plus de

« L’asile et le droit des étrangers sont le domaine juridique qui connaît le plus de remaniements. »

remaniements. Régulièrement, des modifications législatives visent à réguler le nombre de personnes réfugiées. Mais la Suisse peut difficilement contrôler ce nombre car je sais d'expérience que se renseigner sur les lois en matière d'asile du pays de destination ne constitue pas une priorité pour les personnes qui fuient la guerre. D'autres critères sont bien plus importants pour elles : la présence ou non de proches ou de connaissances dans le pays, par exemple.

Selon vous, quel est aujourd'hui, dans le système d'asile suisse, le point sur lequel il est le plus urgent d'agir ?

Il n'y en a pas qu'un. Dans l'ensemble, le droit d'asile a connu très peu d'avancées en Suisse au cours des 30 dernières années. Notre plus grand succès est la préservation de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés et de la définition de la notion de réfugié. En revanche, d'énormes progrès restent à faire en matière de regroupement familial pour les personnes admises à titre provisoire.

Quel est le problème ?

Selon la loi sur l'asile, les réfugiés de guerre, venus notamment de Syrie ou d'Afghanistan, n'obtiennent en général qu'un statut d'étrangers admis à titre provisoire (permis F). Ils ne peuvent donc faire venir leur famille proche en Suisse qu'au bout de trois ans et uniquement s'ils gagnent assez d'argent pour subvenir aux besoins de toute la famille et disposent d'un logement suffisamment grand. Des conditions qui sont tout simplement impossibles à remplir. Je trouve terrible qu'en Suisse, les réfugiés de guerre n'aient pas d'autre choix que de laisser leur famille pendant plus de trois ans dans une région en guerre ou dans un camp de personnes réfugiées. À mes yeux, cette question doit encore être résolue à ce jour.



Ce qui motive Katrin Stutz, c'est de voir que des personnes qu'elle a défendues s'en sont bien sorties par la suite.

« D'énormes progrès restent à faire en matière de regroupement familial pour les personnes admises à titre provisoire. »

Quelle situation a été particulièrement éprouvante pour vous ?

Rétrospectivement, je dirais qu'il s'agit de l'accompagnement des femmes réfugiées de Bosnie-Herzégovine lors du conflit dans les années 1990. En 1991, les personnes réfugiées de Bosnie se sont vu accorder une admission collective provisoire en Suisse. Cette mesure spéciale a ensuite été suspendue en 1996. Toutes les personnes réfugiées ont alors dû faire une demande d'asile individuelle. À l'époque, j'étais la seule femme juriste au sein du BCG de

Zurich et j'ai donc accompagné de nombreuses femmes. Lors des auditions, elles devaient raconter, parfois pour la première fois, ce qu'elles avaient vécu durant la guerre, la situation dans les camps, les viols massifs... Bien des choses ont alors été révélées. Pour moi aussi, c'était extrêmement éprouvant.

Qu'est-ce qui vous a poussée à continuer ?

Ce qu'il y a de bien, dans le cas des femmes de Bosnie-Herzégovine, c'est que nous avons obtenu énormément de réponses positives. De nombreuses femmes ont ainsi été reconnues comme réfugiées et se sont vu immédiatement accorder, à elles ainsi qu'à leur famille, une autorisation d'établissement (livret C) si elles vivaient depuis cinq ans en Suisse. Cette décision leur a offert sécurité et perspectives. Aujourd'hui encore, je croise régulièrement des femmes bosniennes dans les rues de Zurich qui me saluent et me présentent leurs enfants. Elles ont réussi à construire leur vie ici. Cela, et le fait de savoir qu'il est possible d'obtenir gain de cause, m'a motivée à continuer.

LA TRAITE DES FEMMES N'EST PAS UN MOTIF D'ASILE EN SUISSE

Si certains combats du Service d'Aide Juridique aux Exilé.e.s (SAJE) sont couronnés de succès, d'autres rendent perplexes. Chloé Ofodu, juriste responsable de ce service, nous plonge dans la réalité d'une femme exploitée sexuellement qui se voit refuser l'asile, car ce type de violation des droits ne remplit pas toutes les conditions pour la reconnaissance du statut de réfugié, telles que les interprète la Suisse. Témoignage sous forme de cri d'alarme.

Texte Chloé Ofodu
Photos Laurent Kobi

De 2018 à 2021, j'ai défendu une Angolaise dans sa procédure d'asile. Fille d'un activiste politique, cette femme est arrêtée à 20 ans et séquestrée pendant sept ans en République du Congo, où elle subit des viols quotidiens de la part de policiers. Elle est alors libérée par un soi-disant protecteur ami de son père, qui l'exploite à son tour, la contraint à la prostitution, l'emmène au Portugal, avant un retour en Angola. Il finit par la ramener en Europe et la conduit à Vallorbe, où elle dépose une demande d'asile.

Au vu de son passage au Portugal, la Suisse traite d'abord son cas comme une « procédure Dublin ». Elle est alors reléguée à l'aide d'urgence. Aidée par l'association Astrée, qui l'a formellement reconnue comme victime de traite humaine, par des soignants et par le Service d'Aide Juridique aux Exilé.e.s (SAJE), elle peut finalement bénéficier d'une procédure en Suisse. L'audition sur les motifs d'asile est douloureuse et éprouvante. Remontent alors de nombreux souvenirs : la perte de sa maman, la peur qui a accompagné son enfance et son adolescence auprès d'un père recherché par les autorités, la séparation soudaine d'avec son

père, la violence subie par les policiers lors de sa brève arrestation, les nombreuses années d'horreur où elle était complètement seule, sauf quand elle était violée, ainsi que le souvenir de la trahison de l'ami de son père, qui l'avait pourtant connue dès son plus jeune âge.

Dans sa décision, le Service d'État aux Migrations (SEM) considère que la participation de cette femme aux activités politiques de son père est trop ancienne pour être pertinente et que les autorités angolaises ne sont vraisemblablement plus à sa recherche pour ces motifs. En ce qui concerne l'exploitation à des fins sexuelles, le SEM reconnaît qu'il s'agit d'une « persécution » au sens du droit d'asile. Il reconnaît également que « les recherches effectuées sur les mesures prises en faveur des victimes de la traite des êtres humains en Angola permettent de conclure à une absence de protection adéquate de la part des autorités » – la renvoyer l'exposerait au risque de « re-trafficking ». Toutefois, le SEM estime que « l'absence de protection ne se fonde pas sur une discrimination due au genre de la recourante », raison pour laquelle il rejette sa demande d'asile et ne lui reconnaît pas la qualité de réfugiée !

Pour donner droit à l'asile, il aurait fallu que la persécution soit infligée en raison de la race, de la religion, de la nationalité, de l'appartenance à un groupe social déterminé ou d'opinions politiques. Point question de genre. Or, le genre est parfois considéré comme un « groupe social déterminé », par exemple pour une femme qui risque l'excision ou un mariage forcé, lorsque son pays encourage ces pratiques. Mais pas pour la traite humaine.

Cela signifie donc qu'en l'absence d'un motif d'asile, cette femme, pourtant victime de persécutions extrêmement brutales, répétées et longues, et malgré l'absence de protection de son État, ne s'est pas vu reconnaître la qualité de réfugiée et ne s'est vu octroyer que le sous-statut d'une admission provisoire !

Les victimes de traite humaine sont pourtant à 99 % des femmes. Selon le principe de l'égalité, la traite humaine devrait

SEPT BUREAUX DE CONSULTATION JURIDIQUE EN SUISSE

L'EPER s'engage pour que toute personne puisse trouver protection en Suisse si son retour dans son pays d'origine ou dans un pays tiers la met en danger, que ce soit pour des raisons médicales, à cause d'une guerre ou de conflits violents, de l'absence de réseau social, ou de persécutions ciblées.

L'EPER gère sept bureaux de consultation juridique (BCJ) sur les questions d'asile, dont le SAJE. Les juristes des BCJ s'assurent que les procédures se déroulent de manière équitable et qu'elles respectent l'état de droit. Par leur travail, les BCJ préservent les droits inscrits dans la législation fédérale et dans le droit international.



L'obtention d'une admission provisoire est un demi-succès. Il ne permettra pas à la personne de réellement s'intégrer en Suisse.

pouvoir être reconnue comme une appartenance à un groupe social déterminé au même titre que le mariage forcé, l'excision ou autre. Autant d'arguments utilisés pour recourir contre cette décision contestant que la persécution ne serait pas liée au genre. Pas pour le Tribunal Administratif Fédéral, qui a confirmé la décision du SEM.

Ainsi, une victime de traite humaine devrait pouvoir prouver que si son État ne la protège pas, c'est parce qu'il a une vision discriminante à l'endroit des femmes. Quel État mentionnerait qu'il n'a pas l'intention de protéger les femmes victimes de traite humaine, parce qu'elles sont des femmes? Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés considère d'ailleurs que la traite humaine doit conduire à la reconnaissance du statut de réfugié.e si les auteur.e.s sévissent dans le pays dont la victime est ressortissante et si son État ne veut pas ou ne peut pas la protéger.

Au-delà de l'immense difficulté à expliquer le raisonnement des autorités suisses à une femme qui a déjà tant subi, il est grand temps que la Suisse reconnaisse la place particulière des femmes dans l'asile, souvent victimes de persécutions privées non moins graves que celles émanant d'agents étatiques subies par les hommes. Ces femmes ont droit à la pleine reconnaissance des persécutions endurées et à une protection complète pour pouvoir sortir de la précarité.

Comme tant d'autres combats dans le domaine de l'asile, celui-ci prendra du temps. J'espère qu'un jour la jurisprudence changera et permettra une meilleure protection des femmes.

Les juristes du SAJE doivent décortiquer les récits des requérant.e.s d'asile pour déterminer quels critères utiliser pour bénéficier d'un statut de réfugié.



DE BONNES NOTES POUR LE MANDAT DE PROTECTION JURIDIQUE DE L'EPER

Texte Dieter Wuethrich

Depuis l'introduction de la procédure d'asile accélérée, les personnes requérantes d'asile ont droit à une protection juridique. Celle-ci comprend un conseil juridique indépendant sur les droits et obligations durant la procédure ainsi qu'une représentation juridique qui accompagne les personnes requérantes d'asile et garantit le respect de l'État de droit tout au long de la procédure. Lors de l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'asile en mars 2019, l'EPER a été chargée par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) de la représentation juridique pour la procédure d'asile accélérée dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) de Suisse orientale et du nord-ouest.

Rapport PERU

Sous le mystérieux acronyme « PERU » – nom donné à « l'évaluation de la qualité des processus et des décisions ainsi que de la protection juridique dans le cadre de la mise en œuvre de la modification de la loi sur l'asile » –, le SEM a publié fin août 2021 un bilan intermédiaire de la loi révisée. L'évaluation rend un avis favorable sur les services de représentation juridique et de protection juridique fournis. Ce bilan est d'autant plus réjouissant que le mandat a posé des défis de taille ces deux dernières années, notamment en raison du COVID-19. Pour l'EPER, la qualité de la protection juridique a toujours été une priorité.

L'EPER est d'avis que la nouvelle procédure d'asile apporte une réelle valeur ajoutée, puisqu'elle a permis d'obtenir l'accélération de la procédure – objectif poursuivi par la révision de la loi – tout en garantissant le maintien d'une protection juridique de qualité. En cas de décisions d'asile positives, ces deux points sont des facteurs importants pour une intégration rapide et réussie des personnes concernées. Toutefois, l'EPER estime que des éléments restent à améliorer en ce qui concerne les délais de recours serrés et la disponibilité des médecins spécialisés.e.s devant réaliser les examens médicaux pertinents pour la procédure d'asile.

Plus d'informations sur les activités de l'EPER dans les CFA: www.eper.ch/defense-des-droits

RETOUR DANS LE CHAOS POUR LES FAMILLES IRAKIENNES

Depuis la chute de l'État islamique en septembre 2017, des millions de personnes sont retournées chez elles. Mais les ruines ont remplacé leurs maisons. À l'image de Nasreen* et Khalef*, les familles se mobilisent pour reconstruire ce qu'elles ont perdu alors qu'elles avaient dû fuir leur domicile. L'EPER les accompagne pour recréer des moyens de subsistance durables et permettre un retour à l'école des enfants.

Texte Joëlle Herren Laufer
Photo Gatienne Jobit

En Irak, plus de trois millions d'Irakiens et d'Irakiennes ont dû fuir leurs villages pour d'autres régions du pays et 260 000 se sont réfugiés à l'étranger ces dix dernières années. Aujourd'hui, environ huit millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire et deux millions sont encore déplacées. Elles vivent souvent dans des conditions extrêmement difficiles, sous tente ou dans des logements précaires. Les régions libérées sont en ruines, l'administration ne fonctionne que de façon

rudimentaire, l'économie s'essouffle. Depuis 2014, l'EPER fournit une aide d'urgence aux personnes déplacées. Depuis peu, elle aide également les familles revenues vivre dans leur ville d'origine à rétablir leurs moyens de subsistance. Les besoins en eau, en soins de santé primaires et en éducation sont énormes, tout comme ceux en matière de reconstruction. Les maisons ont été ravagées et les infrastructures ne tiennent plus debout. Les familles ont à peine assez pour vivre.

Cet été, une équipe de l'EPER s'est rendue en Irak pour évaluer les besoins urgents des personnes rapatriées et les mesures à mettre en place pour les aider. L'équipe a visité le village de Habash, dans le district de Tuz Khurmatu, situé à 100 kilomètres au sud de Kirkuk. Elle y a rencontré Nasreen*, âgée de 47 ans, et ses sept enfants.

Fuir les violences

Quand, en 2014, l'État islamique prend le contrôle d'une grande partie du pays,

Khalef (52 ans), avec son plus jeune fils Ziyad* (4 ans) et Nasreen (47 ans) sont revenus dans leur village, à Habash, en juillet 2021.



dont le village de Habash, Nasreen et sa famille sont contraints de quitter leur maison en laissant tout derrière eux. Ils se réfugient dans la ville de Tuz, avec pour seule possession une simple valise. Six ans après leur fuite, Khalef, son mari, revient au domicile. Leur maison est en grande partie détruite. Il entame des travaux de réparation avec les moyens dont il dispose, avant de rapatrier sa famille. « Même les arbres autour de la maison ont été déracinés et arrachés », raconte-t-il.

« Nous pouvons rentrer chez nous, mais c'est toujours le chaos : autour de nous, il n'y a que des décombres et des maisons détruites », témoigne-t-il en désignant les ruines. De l'école de Habash, située à 500 mètres de sa maison, il ne reste rien. En septembre 2014, elle a été détruite par des milices après avoir été occupée plusieurs mois par des groupes armés affiliés à l'EI. « L'école a commencé à être réhabilitée l'année dernière, mais l'entrepreneur s'est enfui avec l'argent en laissant tout en plan. »

Semences et appui technique

L'agriculture est l'une des principales sources de revenu en Irak. De manière générale, les personnes déplacées plusieurs fois sont les premières victimes des conflits, car elles manquent de ressources agricoles. « Avant d'être déplacés, nous semions chaque année jusqu'à une tonne de semences », explique fièrement Nasreen. L'année passée, faute de pluie, la famille a perdu presque toutes ses récoltes. Elle n'avait donc que peu d'argent pour relancer de nouvelles cultures.

Le matin de la visite de l'équipe, Khalef s'est rendu à la distribution de l'EPER, à deux pas de chez lui. L'organisation offre des semences de blé, d'orge, de maïs et de sésame aux familles rapatriées, ainsi que des engrais, des pesticides de qualité, et un appui technique. Elles peuvent ainsi renforcer leur autonomie et élaborer

des stratégies durables pour surmonter les difficultés. Bien que la plupart des familles aient d'ores et déjà une expérience considérable de l'agriculture, elles ont besoin d'un soutien constant pour augmenter leur productivité et contrôler la durée de conservation de leurs denrées. Elles sont donc soutenues par des agronomes locaux qui disposent de connaissances solides en agriculture.

Appui juridique pour accéder aux aides

En complément de ces activités liées à l'agriculture, l'EPER propose une assistance juridique aux personnes déplacées et rapatriées. Celle-ci leur permet d'obtenir des documents d'état civil – papiers d'identité, acte de naissance, certificat de mariage – souvent perdus ou jamais établis à cause du conflit. Cet appui leur donne la possibilité de bénéficier de leurs droits fondamentaux et d'avoir accès à divers services ou aides de l'État, ce qui facilite leur réinsertion. L'aide juridique proposée par l'EPER vise à assister les personnes tout au long de la procédure requise. »

Faciliter le retour à l'école

Dernièrement, et à la suite de l'évaluation réalisée au début de l'été, l'EPER s'est engagée dans des programmes liés à l'éducation. En effet, l'impact combiné d'années de conflit, de déplacements prolongés et de la pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur la population irakienne, empêchant une génération entière d'enfants d'accéder à l'éducation. En raison de la pandémie, les écoles ont fermé de mars à septembre 2020, puis à nouveau en février 2021. Cela n'a fait qu'aggraver les lacunes en matière d'apprentissage, conduisant davantage d'enfants à abandonner l'école et provoquant une chute inquiétante des taux d'alphabétisation parmi les plus vulnérables. Pas moins de 7,4 millions d'enfants n'ont pas pu poursuivre leur apprentissage – un nombre stupéfiant. En outre, le manque d'investissement du gouvernement dans les infrastructures scolaires, allié à la vulnérabilité socio-économique des personnes déplacées et rapatriées dans les zones rurales des districts de Tuz Khurmatu et Amerli, compromet la réouverture des écoles en toute sécurité, dans le contexte d'une pandémie persistante. L'EPER intervient pour favoriser un retour à l'école et permettre aux enfants concernés de suivre des cours de soutien, grâce auxquels ils pourront rattraper leur retard.

IRAK

POUR UNE VIE MENÉE DANS LA DIGNITÉ



Population :

41 millions

dont

1,2 million

de personnes déplacées internes

Tensions politiques, troubles civils, menaces pour la sécurité liées aux attentats terroristes, crise économique provoquée par la pandémie de coronavirus... Aujourd'hui encore, l'Irak reste confronté à d'immenses défis politiques. Le pays compte 4,7 millions de personnes réfugiées rapatriées et de personnes déplacées internes. Souvent, lorsqu'elles rentrent chez elles, ces personnes ont perdu tous leurs moyens de subsistance.

En Irak, il y aura encore beaucoup à faire ces prochaines années. L'EPER restera sur place pour aider la population, mettre en œuvre d'autres projets et permettre aux familles de vivre dans la dignité.

*Prénoms d'emprunt

DON POUR L'IRAK

Les familles irakiennes ont besoin de votre soutien pour reconstruire leur habitat et recommencer une nouvelle vie chez eux.

Pour faire un don : CP 10-1390-5, mention Irak

Un grand merci !



« JE RÊVE DE FLEURS À FOISON »

Bien qu'exemplaire pour la préservation des écosystèmes, la culture traditionnelle des fleurs par des communautés brésiliennes de l'État de Minas Gerais est menacée par l'exploitation minière, les monocultures d'eucalyptus et la création d'un parc national.

Texte Corina Bosshard
Photos EPER Sembre Vivas

La petite Ana Carolina fait la fierté de sa mère, Maria de Fatima Alves, également appelée Tatinha. Pourtant, lorsque cette dernière pense à l'avenir, elle est inquiète. Ana Carolina et Tatinha appartiennent à une communauté de cueilleurs de fleurs de la Serra do Espinhaço, une chaîne de montagne à l'est de la savane brésilienne du Cerrado. Nombre de cueilleuses et de cueilleurs de fleurs ont pour ancêtres des esclaves qui y ont trouvé refuge, il y a près de 300 ans et y ont vécu de manière autonome et résiliente grâce à une exploitation commune et durable des terres des hauts plateaux.

Outre l'agriculture, qu'elles pratiquent dans les zones basses de la Serra, ces communautés se sont spécialisées dans la récolte et la vente d'un type de fleurs sauvages particulier : les *sempre viva*. Ces fleurs poussent dans les sols arides et sablonneux des hauts plateaux rocheux. Elles sont très demandées par les fleuristes et les artisans brésiliens en raison de leur robustesse et de leur longue durée de vie.

En interaction avec la nature

Au moment de la récolte, les familles gagnent les hauts plateaux avec leurs petits troupeaux de bœufs. Durant trois

mois, elles récoltent plus de 200 espèces de fleurs, mais aussi des graines, des huiles et des écorces. Elles ont également recours au brûlage dirigé, à intervalles réguliers, des surfaces qu'elles exploitent. Ainsi, chaque année, après la première pluie, les cueilleuses et les cueilleurs mettent le feu aux prairies et aux versants sur lesquels les fleurs poussent. « Sans feu, les fleurs ne survivraient pas », explique Tatinha. Le nomadisme est lui aussi précieux pour la régénération de l'écosystème fragile du Cerrado. Les communautés de cueilleurs de fleurs vivent au rythme de la nature, en interaction avec elle.

« Je rêve que ma fille Ana Carolina soit un jour heureuse ici et qu'il y ait toujours des fleurs à foison. »

Quand le Brésil met les fleurs sous cloche

Afin de protéger les *sempre viva*, le gouvernement brésilien a créé, en 2002, un parc national de plus de 124 000 hectares dans le sud de la Serra. Au nom de la protection de la nature, dans cette zone, l'exploitation humaine traditionnelle, y compris la cueillette de fleurs sauvages, est passible de sanctions. Le parc englobe des terres exploitées depuis des siècles par les cueilleuses et les cueilleurs de fleurs. « Nous avons même reçu une amende lorsque nous avons été surpris à travailler dans le parc, raconte Tatinha. Pourtant, s'il reste aujourd'hui des fleurs dans le parc, c'est uniquement parce que nous avons pris soin de la terre. » En octobre 2020, le ministre brésilien de l'environnement a en outre annoncé la privatisation du parc, jusqu'alors public, afin de développer l'écotourisme.

D'autres menaces pèsent sur les communautés de cueilleurs de fleurs : les plantations d'eucalyptus, qui ne cessent de gagner du terrain, assèchent les nappes phréatiques. La région, riche en minerais précieux, notamment de manganèse, de fer ou de quartzite, attire également des entreprises du secteur minier. Ces dernières réalisent, sans préavis ni analyse d'impact, des opérations de minage qui perturbent le fragile système de circulation de l'eau dans les différentes couches terrestres.

Une lutte pour davantage de reconnaissance

Depuis des années, l'EPER et son organisation partenaire sur place, Codecex, soutiennent les communautés de cueilleurs de fleurs dans leur lutte pour la reconnaissance et la protection de leurs droits fonciers et de leur méthode de travail

traditionnelle. Grâce à son travail, l'EPER aide ces communautés à faire entendre leur voix, notamment auprès d'organes politiques tels que les parlements des villes ou des États, à commercialiser leurs produits et à accroître leur visibilité auprès du grand public.

« L'EPER nous a aidés à obtenir davantage de reconnaissance sociale et une plus grande considération pour notre mode de vie et d'exploitation, mais aussi à accroître notre participation politique au gouvernement fédéral et dans les gouvernements d'État, ainsi que le nombre de partenariats avec des centres de recherche et des universités », se réjouit Tatinha.

Les avantages d'une plus grande visibilité

En 2020, une étape importante a été franchie : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a attribué au système agricole traditionnel de la communauté brésilienne des cueilleurs de fleurs la désignation de « Système ingénieux du patrimoine agricole mondial » (SIPAM). Parmi les 62 SIPAM reconnus par la FAO dans 22 pays, les cueilleuses et les cueilleurs de fleurs sont la première communauté brésilienne à obtenir la prestigieuse désignation.

Tatinha affirme que cette reconnaissance de la FAO leur a redonné espoir : « Nous avons ainsi vécu tranquilles pendant des siècles, jusqu'à ce que des menaces venues de l'extérieur ne mettent fin à notre tranquillité. Grâce à cette reconnaissance, nous avons acquis une nouvelle visibilité, qui nous permet de dialoguer plus facilement avec les autorités locales et nationales, mais qui peut également servir de modèle à d'autres communautés et peuples traditionnels au Brésil. »

Confrontés depuis toujours à des conditions climatiques difficiles et aux menaces extérieures, les peuples indigènes ont dû s'adapter. Ils utilisent les ressources de façon à leur laisser le temps de se régénérer, garantissant ainsi la survie des générations à venir.



BRÉSIL

DROIT À LA TERRE ET À L'ALIMENTATION



4,8 millions

de personnes
ne possèdent pas de terres

85 % des terres

appartiennent à
4000 grands propriétaires fonciers

Le Brésil présente d'importants déséquilibres sociaux et économiques. Soixante pourcent de la population vit sous le seuil de pauvreté. La répartition inéquitable des terres est l'une des principales causes de cette précarité. Des familles, qui exploitent leurs terres depuis plusieurs générations sans toutefois disposer de titres de propriété, sont chassées de chez elles pour faire place nette à des monocultures de soja, de canne à sucre et d'eucalyptus, ainsi qu'à de l'élevage bovin extensif.

DES CADEAUX QUI ONT DU SENS... QUOI DE PLUS BEAU ?



LES FLEURS DE LA LIBERTÉ

Dans l'immense savane du Cerrado, au centre du Brésil, les communautés traditionnelles vivent en harmonie avec la nature. En été, elles pratiquent l'agriculture; en hiver, elles gagnent les hauts plateaux avec leurs troupeaux. Elles y cueillent des immortelles, qu'elles assemblent en bouquets et vendent ensuite sur les marchés.

Pourtant, leur espace de vie est aujourd'hui menacé par l'exploitation minière et les plantations d'eucalyptus. Depuis des années, l'EPER soutient les communautés de cueilleurs de fleurs dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits fonciers et de leur mode d'agriculture traditionnel.

Et le succès est là: en 2020, le mode et l'espace de vie de ces communautés ont obtenu la désignation de «Système ingénieux du patrimoine agricole mondial» et sont donc protégés. Le quotidien des cueilleuses et des cueilleurs de fleurs a fait l'objet d'un film, disponible sur www.offrir-son-aide.ch/video. N'hésitez pas à partager la vidéo!

Bouquet de fleurs, CHF 60

ARRIVER EN FORME SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les stations de vélos en libre-service, où l'on peut louer une bicyclette, sont désormais légion en Suisse. Et c'est tant mieux, car en se déplaçant à bicyclette, on se maintient en forme et on protège le climat.

Le projet de location de bicyclette «l'EPER roule» sert de tremplin à des personnes défavorisées dans leur recherche d'emploi. En y travaillant, elles peuvent prendre de l'assurance et tisser des liens. Les bicyclettes de l'EPER roulent depuis plus de 15 ans. Elles ont aidé bien des femmes et des hommes à trouver un emploi qui leur permet de mener une vie autonome.

Vélo, CHF 200



UN VÉHICULE BIEN PRATIQUE

Dans la Grand'Anse, une région de collines dans l'ouest d'Haïti, les gens peuvent à peine vivre de ce qui pousse sur leur lopin de terre. Le moindre surplus, ils l'échangent sur le marché contre des produits de première nécessité.

Celles et ceux qui possèdent un mulet ont bien de la chance. Ce dernier peut transporter les fruits et légumes de plusieurs familles cahin-caha jusqu'au marché. Au retour, il charrie de l'huile, de la farine, du riz, du sucre, voire un sac de ciment. Pour les familles les plus démunies, c'est là un progrès qui permet de vendre leurs produits frais sitôt récoltés et avant qu'ils ne s'abîment.

Mulet, CHF 300

BIENVENUE AU CAFÉ INFORMATIQUE

Hatoun cherche un logement plus grand et Rovida un travail. Aucune des deux n'a d'ordinateur et, même si elles en possédaient un, elles ne sauraient s'en servir. Heureusement, il y a le Café informatique, un lieu où des bénévoles peuvent leur montrer comment utiliser clavier et souris pour trouver les offres recherchées et y répondre.

Le café fait partie du projet Espace Parents de l'EPER, un espace d'accueil pour les familles d'origine étrangère situé à Neuchâtel. Les parents peuvent y recevoir gratuitement de l'aide et des informations relatives aux domaines de la santé, du social ou de la formation en Suisse. Ils peuvent également participer à des ateliers sur des thèmes du quotidien ou à des événements culinaires. Cela permet aux familles de sortir de l'anonymat de leur appartement et d'entretenir des liens avec d'autres personnes.

Souris, CHF 50



Vous trouverez ici de nombreux autres cadeaux: www.offrir-son-aide.ch

Vous pouvez désormais choisir entre un certificat papier, envoyé par la poste, et un certificat numérique, envoyé par e-mail, que vous pouvez personnaliser directement depuis votre ordinateur.



Inde, 1967 – Un apprenti couturier apprend à utiliser une machine à coudre, photo d'archive H. Hotz
Dès 1958, l'EPER a lancé son premier projet de développement au sud de l'Inde. Il s'agissait d'un atelier d'apprentis ouilleurs. Ce projet n'a pas d'emblée été accepté par les organes ecclésiastiques helvétiques qui récoltaient des fonds, car les bénéficiaires n'étaient pas de confession chrétienne. Mais pour l'EPER, s'adresser à tous sans faire de distinction de race ou de religion était une condition non négociable. La fondation formatrice ainsi créée, Nettur Technical Training, est devenue indépendante financièrement en 1982.

DES SOINS VITAUX ET DE L'ATTENTION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

En Transcarpatie, de nombreuses personnes âgées et malades ont besoin d'un accompagnement et de soins. Mais la pandémie de coronavirus a restreint la liberté de mouvement et compliqué le quotidien. Les services de soins à domicile sont donc plus importants que jamais.

Texte Mirjam Mathis
Photo EPER

Située à l'ouest de l'Ukraine, la Transcarpatie est l'une des régions les plus pauvres d'Europe. Bon nombre de personnes en âge de travailler doivent quitter leur pays pour gagner de quoi vivre. Privés du soutien de leurs proches, les seniors se retrouvent alors livrés à eux-mêmes. Quant aux services de santé publics, ils sont lacunaires et n'offrent donc pas l'aide nécessaire. La guerre qui sévit à l'est du pays et la pandémie ont aggravé les problèmes économiques. Le salaire minimum, qui tourne autour de CHF 144 par mois, ne suffit absolument pas pour survivre, sans parler de la retraite minimum à CHF 55 par mois.

Un service de soins à domicile en développement constant

Depuis 2018, l'EPER aide l'Eglise réformée de Transcarpatie à mettre sur pied un service de soins à domicile pour les personnes qui en ont besoin. Ce service, qui se développe progressivement depuis le début du projet, comprend désormais six sites. Sept infirmières et huit auxiliaires de santé effectuent des visites à domicile et traitent les patientes et les patients selon les prescriptions de leur médecin. Elles les aident également à faire leur toilette, à s'habiller et à tenir leur foyer. Ces femmes sont souvent les seules personnes avec lesquelles les personnes âgées ont régulièrement des contacts. Elles prennent aussi le temps d'écouter leurs préoccupations et leurs problèmes. « Mon aide-soignante est un cadeau du ciel », raconte Laura Bocskai. Âgée de 56 ans, cette patiente qui a fait deux AVC a besoin d'un soutien important. « On m'a fourni un lit médicalisé, des serviettes hygiéniques et



En Ukraine, de nombreuses personnes âgées sont laissées à elles-mêmes car leurs enfants sont partis travailler à l'étranger.

des médicaments. En plus de l'aide matérielle et du suivi médical, le service de soins à domicile m'a aussi aidée sur le plan psychique. C'était très important pour moi de pouvoir confier mes soucis à quelqu'un. »

Au printemps 2020, le service a dû réduire drastiquement ses prestations à court terme en raison du couvre-feu. Mais grâce à une dérogation spéciale des autorités, les infirmières et auxiliaires de soins ont pu poursuivre toutes leurs vi-

sites à domicile. L'année passée, plus de 23 000 visites ont été effectuées auprès de 298 personnes malades et âgées.

Une situation financière tendue

Trouver des personnes qualifiées dans le domaine des soins reste difficile, car elles trouvent facilement un poste en Europe occidentale. En 2019, les salaires ont donc été augmentés de 10 %, puis de nouveau de 10 % supplémentaires en 2020. Mais le manque de fonds sur place représente un défi de taille. En raison de la détérioration de la situation économique, beaucoup de patientes et de patients ne peuvent s'acquitter des frais, pourtant relativement bas, de 50 centimes par visite. Et comme le service de soins à domicile ne peut pas compter sur l'aide de l'Etat, malgré des efforts constants en ce sens, il dépend beaucoup du soutien de l'étranger.

DEVENEZ PARRAIN OU MARRAINE !

Avec le parrainage « Prise en charge des personnes âgées », vous offrez un suivi médical et de l'attention à des personnes âgées qui en ont besoin, pour seulement CHF 1 par jour. Ce parrainage vous intéresse ? Vous trouverez de plus amples informations dans le feuillet qui entoure ce magazine.

Contact : Anne-Marie Fuchsluger
ligne directe : 021 623 40 23
e-mail : anne-marie.fuchsluger@eper.ch

20 ans de présence internationale pour les droits humains

Depuis 2001, Peace Watch Switzerland (PWS) envoie des observatrices et des observateurs des droits humains dans des zones de conflit en Amérique latine et en Palestine/Israël. Ces personnes offrent un accompagnement « protecteur » aux défenseuses et aux défenseurs des droits humains, ainsi qu'aux communautés et individus menacés. Elles documentent également les violations éventuelles des droits humains.

Texte Ueli Locher, président de PWS

L'association Peace Watch Switzerland a été fondée le 19 juillet 2001. Mais dans les années 90, des bénévoles suisses accompagnaient déjà les personnes réfugiées guatémaltèques de retour du Mexique. Depuis, PWS a envoyé plus de 600 bénévoles dans cinq pays. Ces derniers étaient régulièrement présents dans les villages, assistaient à des audiences, participaient à des manifestations et accompagnaient des indigènes auprès des autorités. Ce faisant, ces bénévoles ont offert une protection et un soutien moral à la population menacée, tout en envoyant un signe de solidarité – autant de missions que PWS assume encore aujourd'hui. À propos de l'accompagnement « protecteur », Mary Lawlor, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains, écrivait dans son message pour les 20 ans de PWS :



« L'accompagnement physique reste un outil excellent et efficace pour protéger les droits humains. »

Dans son travail au Honduras, PWS est aujourd'hui soutenue financièrement par le bureau local de la Direction du développement et de la coopération (DDC). L'association fait également partie d'un consortium qui touche des contributions de la part de l'Union européenne. Au Honduras, PWS est impliquée dans le travail de développement de l'EPER. En Suisse, elle s'occupe de la préparation des missions des bénévoles en Israël/Palestine. Au fil des années, l'EPER est devenue le partenaire le plus important de PWS. Sans cette collaboration intensive, Peace Watch Switzerland ne serait pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui. L'association offre un soutien précieux aux communautés et aux personnes qui ont besoin d'un accompagnement. Aujourd'hui, les droits humains ont autant besoin d'être protégés qu'il y a 20 ans. PWS compte donc étendre ses activités au cours des prochaines années.

PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.PACEWATCH.CH

Visas humanitaires pour les Afghan.ne.s

Les événements dramatiques qui affectent l'Afghanistan avec la prise de pouvoir des talibans ont des répercussions sur les populations afghanes en Suisse. Le Service d'Aide Juridiques aux Exilé.e.s (SAJE) a mis en place une permanence pour répondre aux personnes qui reçoivent des appels désespérés de leurs familles en danger restées au pays et les aider à venir en Suisse. Une séance d'information est proposée tous les lundis pour expliquer, en farsi, les critères d'obtention d'un visa humanitaire. Des consultations individuelles effectuées par des bénévoles chevronné.e.s, sous la supervision d'une juriste, sont également proposées pour rédiger les demandes de visa susceptibles d'aboutir. De nombreuses personnes de la communauté afghane se mobilisent pour se soutenir, accompagner les familles et jouer, souvent bénévolement, le rôle de traducteur.

INFORMATIONS EN FARSI: WWW.EPER.CH/SAJE CP POUR UN DON: 10-1390-5 MENTION SAJE

Aide humanitaire en Haïti après le séisme

Le terrible séisme d'une magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter touchant Haïti le 14 août 2021, a, une nouvelle fois, causé de nombreux dégâts et touché des milliers de personnes, notamment dans la Grand'Anse. Des centaines de maisons, d'écoles, d'églises et d'autres bâtiments publics ont été soit complètement détruits, soit gravement endommagés.



Depuis le 16 août, l'EPER, présente dans cette région de longue date, est venue en aide aux populations déjà terriblement touchée par la pauvreté. Elle intervient directement dans les communes où elle est déjà active en collaboration avec les municipalités : Corail, Pestel, Beaumont, Jérémie, Roseaux et les Iles Cayemites. Elle distribue 2500 repas chauds par jour et approvisionne quelques 10000 personnes en eau potable.

Huit cents bâches de protection pour s'abriter de manière provisoire ont déjà été distribuées. Du matériel de déblaiement et de reconstruction des routes est acheminé et plus de 800 personnes sont engagées pour réparer les voies d'accès. Les écoles qui avaient été reconstruites par l'EPER et qui ont résisté au tremblement de terre grâce à leur construction parasismique tiennent lieu d'abris pour des familles qui ont tout perdu. Des cliniques mobiles circulent dans les zones montagneuses et éloignées des centres de soin.

**LES BESOINS SONT ENCORE IMMENSES.
VOTRE DON EST LE BIENVENU :
CP 10-1390-5, MENTION HAÏTI**



Nous ne pouvons pas sauver le monde entier...

... mais la vie de quelques personnes.



Petits moyens, grands effets.
www.eper.ch/changer-le-monde

